



Stillförderung Schweiz
Promotion allaitement maternel Suisse
Promozione allattamento al seno Svizzera



Promotion allaitement maternel Suisse

Promotion allaitement maternel Suisse est un centre de compétences national indépendant qui met ses services à disposition de tous les groupes professionnels et organisations actifs dans les domaines de la grossesse, de l'accouchement et de la petite enfance. Elle s'emploie en faveur de conditions juridiques et sociales optimales pour l'allaitement maternel.

Promotion allaitement maternel Suisse a pour but que le plus grand nombre possible d'enfants soit exclusivement allaité pendant les quatre à six mois suivant la naissance et que l'allaitement soit poursuivi également après l'introduction d'aliments de complément.

Promotion allaitement maternel Suisse est soutenue par ces organisations et institutions œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé :

- Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel (ASCL)
- Association suisse des diététiciens et diététiciennes diplômés (ASDD)
- Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)
- Association suisse des consultations parents-enfants
- Comité suisse pour l'UNICEF
- Croix-Rouge suisse (CRS)
- Fédération des médecins suisses (FMH)
- Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
- La Leche League Suisse (LLLCH)
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- Promotion Santé Suisse
- Santé publique Suisse
- Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (SSGO)
- Société Suisse de Pédiatrie (SSP)

La décision des parents de renoncer à l'allaitement, pour des raisons médicales ou autres, est entièrement respectée.

Champs d'action stratégique

Transmettre les connaissances

Aux spécialistes et aux parents, Promotion allaitement maternel Suisse garantit un accès aux informations sur l'allaitement maternel afin de leur permettre de prendre les décisions adaptées à l'actuelle situation de vie en ce qui concerne l'allaitement. Les informations doivent être indépendantes de tout produit ou entreprise. Une attention particulière est prêtée aux familles défavorisées sur le plan socioéconomique, aux jeunes parents et aux parents issus de la migration.

Encourager la mise en réseau

Promotion allaitement maternel Suisse est l'interlocuteur central en matière d'allaitement en Suisse. En tant que centre de compétences national, elle assure la mise en réseau des groupes professionnels et autres parties prenantes*) du domaine. Elle s'engage pour que toutes les organisations concernées transmettent des messages cohérents sur l'allaitement maternel.

Faciliter la conciliation entre allaitement et travail rémunéré

Selon les lois en vigueur en Suisse, l'allaitement maternel pendant le travail est protégé au cours de la première année de vie de l'enfant. Promotion allaitement maternel Suisse s'engage pour que l'allaitement et l'extraction du lait au poste de travail soient acceptés et encouragés.

Surveiller les activités promotionnelles de l'industrie et intervenir si besoin est

Dans le cadre du Codex Panel, Promotion allaitement maternel Suisse surveille les activités de l'industrie d'aliments pour nourrissons. Elle entretient des contacts avec les fabricants dans le but de les inciter à respecter entièrement la protection de l'allaitement maternel lors de la commercialisation des préparations pour nourrissons.

Influer sur les processus de décision

Promotion allaitement maternel Suisse positionne l'allaitement maternel comme un aspect important de la santé publique et s'emploie à ce qu'il soit ancré dans les stratégies et mesures cantonales et fédérales liées à la promotion de la santé et la prévention.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la fondation et responsable de sa direction stratégique.

Yvonne Feri	Conseillère nationale, Présidente du conseil de fondation
PD Dr. med. Nicole Bürki	Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique FMH
Annemarie Gluch	Diététicienne diplômée ES
Eva Maria Jaag	EMBA HSG, Lic.Phil.I
Prof. Dr. med. Nicole Ochsenbein	Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique FMH
PD Dr. med. Katharina Quack Lötscher	Médecin spécialiste en médecine préventive et sociale FMH, MPH, présidente de la commission scientifique
Etiennette J. Verrey	ancienne Présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines
Miriam Wille	Sage-femme, consultante en lactation IBCLC

Commission scientifique

La Commission scientifique assure la réalisation des objectifs de Promotion allaitement maternel Suisse selon les points de vue des spécialistes.

PD Dr. med. Katharina Quack Lötscher	Médecin spécialiste en médecine préventive et sociale FMH, MPH, Présidente de la commission scientifique
Dr. med. Christian P. Braegger	Médecin spécialiste en pédiatrie FMH
Dr. med. Julia Dratva	Médecin spécialiste en médecine préventive et sociale FMH, MPH
Prof. Silvia Honigmann	Diététicienne diplômée ES
Verena Marchand	Consultante en lactation IBCLC
Rahel Oberholzer	Consultante en lactation LLL et IBCLC
Therese Röthlisberger	Consultante en lactation IBCLC
Elisabeth Schneider-Feusi	Puéricultrice
Dr. med. Cora Vökt	Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique FMH, consultante en lactation IBCLC
Miriam Wille	Sage-femme MSc, consultante en lactation IBCLC

Secrétariat

Christine Brennan	Directrice
Judith Lucy	Assistante